

COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 1^{er} novembre 2025

Les Heures Creuses : premier signal « prix » d'un solaire compétitif

Depuis le 1^{er} novembre 2025, le dispositif Heures Creuses évolue. La CRE a ainsi acté dans sa délibération tarifaire « TURPE (Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité) 7 » de mettre progressivement en adéquation les Heures Creuses avec les besoins du réseau et la dynamique du mix énergétique, notamment avec le développement de la production solaire. Résultats : une répartition de ces heures entre la nuit et l'après-midi (11-17h) ! Une nouvelle disposition qui démontre, s'il le fallait, la compétitivité du solaire photovoltaïque !

Le solaire, c'est cher ! Le solaire, ça coûte de l'argent ! Le solaire, c'est un puits sans fond inutile dans un pays très tourné vers le nucléaire ! Que n'entendons-nous pas ces derniers mois sur l'énergie solaire alors que les débats sur la prochaine PPE n'en finissent pas de tourner en rond ? Preuve est faite aujourd'hui, que ces allusions sur un solaire onéreux qui ne serait qu'une rente indue au profit de développeurs avides de spéculation relèvent davantage de fake news que d'une réalité économique.

Le développement du solaire, une aubaine pour les consommateurs

Le développement de l'énergie solaire à grande échelle, représente en fait une véritable opportunité pour les consommateurs, à commencer par les plus fragiles. Il permet une baisse durable des tarifs de l'électricité. A ce titre, le déplacement des heures creuses vers l'après-midi s'impose comme la première mesure phare entrée en vigueur à entériner la compétitivité du solaire sur le plan tarifaire. « *Le passage des Heures Creuses dans l'après-midi est la première traduction du solaire compétitif qui contribue à faire baisser les prix du kWh* » se réjouit André Joffre, président de Tecsol.

Une réduction significative des factures

Grâce au solaire et sur la période entre 11h et 17h, l'énergie est devenue abondante et peu chère, en particulier en été. Certains distributeurs d'énergie réfléchissent à une variabilité des tarifs selon les périodes été-hiver. Engie va même jusqu'à proposer deux heures gratuites dans l'après-midi, ce qui

représente une économie certaine et un gain de pouvoir d'achat. A condition bien sûr de s'adapter en alignant sa consommation sur les périodes de forte production photovoltaïque ! En déplaçant certaines activités énergivores vers les heures creuses de l'après-midi, dès lors que cela est possible, les particuliers et les entreprises pourront réduire significativement leurs factures d'électricité.

« Il faut continuer à installer du solaire pour disposer demain d'une électricité compétitive et décarbonée »

Et ce n'est qu'un début. Dans les années qui viennent, la massification du solaire couplé au stockage permettra de stimuler la concurrence et à faire baisser les tarifs. Pas uniquement pour les consommateurs français mais pour l'ensemble des consommateurs européens. *« Plus de solaire, ce sont des tarifs toujours plus bas pour le consommateur. Il faut continuer à installer du solaire pour disposer demain d'une électricité compétitive et décarbonée. Nous sommes au point de bascule »* poursuit André Joffre qui n'oublie pas non plus qu'en pleine crise énergétique, ce sont bien les énergies renouvelables qui ont permis de financer le bouclier tarifaire. Premier signe de la compétitivité du solaire, ce passage des Heures Creuses dans l'après-midi ne fait que confirmer ce que l'on savait déjà. Le solaire est vecteur d'économie pour les ménages et les entreprises... une énergie durable et bon marché !

La toute jeune association FUTUR, qui fédère les consommateurs d'électricité – particuliers, entreprises et collectivités – favorables au développement de l'énergie solaire, appelle à soutenir la pétition déposée sur le site de l'Assemblée nationale intitulée : *« Pour le droit de produire et de consommer une électricité renouvelable – Oui à la liberté énergétique »*.

 [Soutenir la pétition sur le site de l'Assemblée nationale](#)